



Fête de St Sylvestre 2024/2025 – Feux d’artifice

Par la présente, il est porté à la connaissance des citoyens, qu’en vertu du règlement communal de police, le bourgmestre a limité l’autorisation pour tirer des feux d’artifice, de faire usage de pétards et d’autres objets détonants similaires, à la période entre 23h45 et 00h15 lors de la fête de St Sylvestre 2024/2025.

Dans ce contexte, les citoyens sont invités à respecter les dispositions précitées, non seulement par respect pour le repos nocturne, mais également par respect pour les animaux et l’environnement.

Nous tenons à remercier tous les habitants pour leur compréhension et le respect des consignes du règlement communal de police.

Par respect pour vos concitoyens, nous comptons également sur votre coopération afin d’assurer la propreté des rues. Toute personne utilisant des feux d’artifice est priée de ramasser et d’éliminer tout débris éventuel se trouvant sur la voie publique devant sa maison.”

Nous vous souhaitons d’ores et déjà une bonne et heureuse année 2025.

Bettendorf, le 27 décembre 2024.

Le collège échevinal

Patrick MERGEN

Andy DERNEDEN

Lucien KURTISI